

Info-SPPTU

Bulletin d'information du Syndicat des professeures et des professeurs de la Télé-université

Vol 1 NO 8

30 novembre 2005

Bonjour à toutes et à tous,

Au menu de votre huitième numéro,

1. L'harmonisation de la Convention collective 2005-2010
2. Création d'un comité de liaison SPPTU-DERC
3. Les fiches signalétiques
4. En commençant par la fin
 - a. Le Salon des professeures et des professeurs
 - b. Le SU
 - c. Un nouveau grief

1. L'harmonisation de la Convention collective 2005-2010

L'arrivée de la TÉLUQ à l'UQÀM et par le fait même l'application stricte du protocole de rattachement et des règlements qui en découlent (Règlement numéro 19 sur le développement et le fonctionnement de la Télé-université à l'UQÀM, le règlement numéro 2 de régie interne, et le règlement numéro 3 des procédures de désignation) nous amènent à devoir harmoniser notre actuelle convention collective 2005-2010 à notre nouvel environnement.

Il s'agit là d'un travail que l'Assemblée générale du SPPTU (26 avril 2005) a confié au comité des Relations de travail composé de Kevin Wilson et Luc Nadeau pour la partie syndicale.

Or, surprise, le comité des Relations de travail n'existe pas au sens de la Convention collective, tout comme dans celle du SPUQ d'ailleurs!

Néanmoins, l'exécutif du SPPTU a confié à nos deux collègues de travailler à l'harmonisation technique de notre convention et de remettre à l'exécutif leurs suggestions d'ici les vacances de Noël; ce travail implique une relecture, une analyse et le cas échéant à une réécriture de chacun des articles pertinents.

De son côté, la partie patronale nous déposera ses propositions d'harmonisation d'ici le 15 décembre 2005. L'exécutif du SPPTU verra alors à proposer l'acceptation de ces modifications lors d'une assemblée générale spéciale quelque part en janvier 2006.

2. Création d'un comité ad hoc de liaison DERC-SPPTU

Devant les demandes d'information incessantes des professeurs auprès de la DERC concernant les applications de la Convention collective, il a été décidé de centraliser les demandes auprès d'un comité ad hoc dit **de liaison** entre la DERC et le SPPTU.

Ce comité composé de Raymond Duchesne, René Roy, Jean-Yves Lescop et Denis Robichaud, se réunit au moins une fois tous les quinze jours pour traiter tout point relatif à l'interprétation de la Convention collective, à des propositions de lettre d'entente, à des échanges d'information.

La première rencontre a eu lieu le 29 novembre et a permis de faire le point sur les fiches signalétiques de chacun des professeurs (il manque actuellement une vingtaine de fiches non validées) l'harmonisation de la Convention, le statut de professeur associé, une lettre d'entente en vue de permettre à Denis Robichaud et Richard Hotte de siéger au Conseil de gestion ainsi que des extensions des délais pour les demandes de promotion.

3. Les fiches signalétiques

Il nous est très important que chacun d'entre vous transmette à René Roy et au SPPTU les informations manquantes sur la fiche signalétique que la DERC vous a envoyées au début du mois.

Très important parce que nous tenons absolument à faire l'analyse de chacune et de valider les années d'expérience et la classification qui vous a été attribuée. Déjà, trois professeurs sont en attente d'une re-

classification qui ne pourra se faire tant que nous n'aurons pas TOUTES les fiches en main. Car, nous comme la DERC, tenons à tourner définitivement la page sur ces tristes histoires de classification erronée.

SVP, les retardataires, faites.

4. En commençant par la fin

- Le Salon des professeures et des professeurs de la Télé-université SPPTU situé au R295 du 100 Sherbrooke ouest est ouvert à toute personne qui désire y laisser son lunch, recevoir des collègues, échanger. Nous avons demandé de retirer la serrure avec clé (ce qui occasionne beaucoup de problèmes de gestion) pour la remplacer par une serrure avec code numérique. Ce sera chose faite la semaine prochaine.
- Pavillon SU : plusieurs nous ont demandé à quoi référaient les lettres SU identifiant notre nouveau pavillon. Après enquête, c'est **Saint-Urbain** et non Savoir Universel !
- Un nouveau grief portant sur la composition de la CAFAD (Commission académique de la formation à distance) a été envoyé à la DERC par le SPPTU. En effet, la Commission des études de la TÉLUQ comptait CINQ professeurs, tandis que la CAFAD n'en compte que QUATRE. Ce qui va à l'encontre du protocole de rattachement. À suivre.

Votre exécutif à votre service.

Jean-Yves Lescop, président
Michel Umbriaco, vice-président
Alain Dupuis, secrétaire
Denis Robichaud, trésorier